



LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 26 octobre 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 16/10/2023

vingt-six octobre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 8

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Pierre BONNEFILLE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

Votants : 8

Pour : 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alessandro BOVE

Abstentions: 0

Absents: Florence BARNINI, Marion IMBERT

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Approbation du procès verbal du 31 août 2023 - DE_2023_040

Considérant la transmission et la prise de connaissance du procès-verbal rédigé de façon synthétique du 31 août 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 31 août 2023.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le

Et Publication le

Le secrétaire de séance
Pierre BONNEFILLE 2ème adjoint

Le président de séance
Suzanne BADAROUX maire

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2023
048-214801854-DE_2023_040-DE